

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 31 MAI À 6H

SEVRAGE TABAGIQUE : PRÈS DE LA MOITIÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES ATTENDENT UNE FORMATION SPÉCIFIQUE

FREINS ET AMÉLIORATIONS POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'ADDICTION À LA NICOTINE EN FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 31 mai 2024

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, l'ACT-Alliance contre le tabac, en collaboration avec l'institut BVA, dévoile les résultats d'une enquête menée auprès des médecins généralistes français¹ visant à évaluer la prise en charge du sevrage tabagique de leurs patients et la perception des produits du tabac et de la nicotine par ces mêmes professionnels de santé.

Cette étude révèle un besoin de formation et d'accompagnement pour ces praticiens : si le statut tabagique est régulièrement abordé lors des consultations, **près d'un quart des médecins généralistes ne se sentent pas efficaces dans la prise en charge du tabagisme de leurs patients, et plus de 9 professionnels de santé sur 10 se disent mal informés pour les accompagner sur les nouveaux produits du tabac et de la nicotine.** Face à ce constat, l'ACT énonce différentes propositions d'actions pour améliorer les connaissances sur l'addiction à la nicotine et en faciliter le sevrage.

Prise en charge du sevrage tabagique par les médecins généralistes : des améliorations nécessaires

De manière générale, la question du tabagisme n'est pas taboue dans le cabinet du médecin généraliste : **le statut tabagique est abordé par la quasi-totalité des professionnels de santé (99 %) et les fumeurs eux-mêmes évoquent en majorité cette question (57 %).**

Néanmoins, elle n'est pas automatique puisque **seuls 38 % des médecins généralistes déclarent interroger leurs patients systématiquement sur ce point.** Parmi les freins qui subsistent, on note avant tout le **manque de temps (71 %)**, devant le fait que ce n'est **pas le motif de consultation d'origine (56 %)** ou encore la **Crainte pour les praticiens de paraître intrusifs (26 %)**. La question du tabagisme passif se fait également plus rare (seuls 6 praticiens sur 10 interrogent leurs patients sur l'exposition à la fumée de tabac) alors même qu'elle a des conséquences significatives sur la santé, entraînant chaque année le décès prématuré de plus d'un millier de non-fumeurs².

¹ Enquête réalisée par Internet du 19 février au 12 mars 2024 auprès d'un échantillon national représentatif de 500 médecins généralistes assuré par la méthode des quotas, appliquée aux variables suivantes : sexe, âge et région d'exercice du médecin.

² Quelles sont les conséquences du tabagisme sur la santé ? - Santé Publique France, 15 mai 2023 [cité 24 avril 2024] Disponible sur : [Tabagisme, conséquences sur la santé - Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](https://www.santepubliquefrance.fr/fr/tabagisme/conséquences-sur-la-santé)

Et quand la question du tabac est évoquée, les médecins généralistes ne savent pas forcément quelle réponse y apporter : **près d'un quart d'entre eux (23 %) n'ont pas le sentiment d'être efficaces dans la prise en charge du sevrage.** Un constat qui pousse **53 % des médecins généralistes à souhaiter recevoir une formation spécifique sur le sujet.**

Un besoin crucial d'informations sur les nouveaux produits du tabac et de la nicotine

Depuis quelques années, en réponse à la baisse de la consommation des cigarettes classiques dans le monde³, **les fabricants mettent sur le marché de nouveaux produits à base de tabac** (tabac chauffé, snus) **ou de nicotine** (perles et sachets de nicotine) pour attirer de nouveaux consommateurs et ainsi garantir leurs profits.

Face à l'arrivée récente de ces nouveaux dispositifs sur le marché, les médecins généralistes se sentent démunis : **plus de 9 praticiens sur 10 déclarent ne pas se sentir bien informés sur ces produits.** Bien qu'une large majorité des professionnels de santé ait conscience que les nouveaux produits du tabac sont tout aussi dangereux qu'une cigarette classique (92 % pour le tabac chauffé et 87 % pour le snus), le manque de connaissances sur les nouveaux produits de la nicotine peut biaiser la perception de leur dangerosité : **près de 4 médecins sur 10 perçoivent les perles et les sachets de nicotine comme des outils de sevrage** (respectivement 45 % et 38 %). Une idée reçue qui, loin de s'appuyer sur des preuves scientifiques, émane directement du discours trompeur de l'industrie du tabac.

Alors même que ce sont les jeunes qui sont avant tout la cible de ces produits⁴, à travers des stratégies marketing agressives de la part des industriels (packaging, arômes, médiatisation sur les réseaux sociaux, etc.), **seuls 20 % des médecins généralistes abordent spécifiquement cette question avec leurs patients mineurs.** Étant en première ligne, ces professionnels de santé ont un vrai rôle à jouer puisque l'on sait que plus un cerveau est exposé tôt à la nicotine, plus les risques d'addiction sont élevés.⁵

Afin d'endiguer la dépendance à ces nouveaux produits, il est urgent de donner des outils aux professionnels de santé : **plus de 90 % des médecins généralistes se disent mal informés pour accompagner leurs patients vers le sevrage** de l'addiction à la nicotine contenue dans ces nouveaux produits.

Lever les freins à la prise en charge de cette addiction à travers différentes mesures

Si les médecins généralistes évoquent d'eux-mêmes le besoin de se former pour améliorer le sevrage de l'addiction à la nicotine, la mise à disposition d'outils est d'autant plus urgente que **seuls 55 % des praticiens ont reçu une formation spécifique à ce sujet.**

À ce titre, l'ACT plaide pour la **mise en place de formations obligatoires dédiées à l'addiction à la nicotine et sa prise en charge.** Des formations qui seraient intégrées à la fois au tronc commun des parcours de Santé à l'université mais aussi disponibles dans le cadre de la formation continue à travers des programmes courts, permettant à tous les praticiens d'actualiser leurs compétences et d'accompagner au mieux leurs patients vers la sortie de cette dépendance.

Au-delà de la formation, l'ACT réclame deux mesures supplémentaires pour inciter les praticiens à se saisir du sujet :

- **Création d'une cotation dédiée à la consultation d'accompagnement au sevrage tabagique** pour valoriser la prise en charge de patients fumeurs. Cette mesure pourrait également être étendue à l'ensemble des professionnels de santé autorisés à prescrire des

³ Selon les dernières estimations du rapport sur les tendances du tabagisme que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les tendances de 2022 montrent que les taux de tabagisme continuent à baisser au niveau mondial. Environ 1 adulte sur 5 dans le monde consomme du tabac, contre 1 sur 3 en 2000. Communiqué de presse de l'OMS, 16 janvier 2024 [cité 24 avril 2024] – Disponible sur [Le tabagisme recule malgré les efforts déployés par l'industrie du tabac pour enrayer les progrès \(who.int\)](#)

⁴ Rapport de Truth Initiative, 20 juillet 2023 - *Industry influencer: how tobacco content is infiltrating social media* [cité 24 avril 2024] Disponible sur : <https://truthinitiative.org/research-resources/tobacco-pop-culture/industry-influencer-how-tobacco-content-infiltrating-social>

⁵ Syed S, Hammond R, Initiative WTF. Tobacco and the rights of the child. 2001 [cité 20 juill 2021]; Disponible sur : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/66740>

substituts nicotiques (sages-femmes, chirurgiens-dentistes, infirmiers et les masseurs kinésithérapeutes) ;

- **Mise à jour du cadre réglementaire de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour faciliter la prescription des substituts nicotiques.** Actuellement, ce cadre présente certaines difficultés pour les professionnels de santé, notamment en ce qui concerne la possibilité d'ajuster la posologie de nicotine selon les besoins spécifiques du fumeur.

« Alors que le médecin généraliste est souvent le premier interlocuteur du patient, il manque aujourd'hui d'informations, de formation et d'incitations pour offrir une prise en charge optimale de l'addiction à la nicotine. », explique **Loïc Josseran, Président de l'ACT-Alliance contre le tabac**. « Une palette d'outils existe pourtant pour accompagner le fumeur : si la cigarette électronique peut être recommandée comme outil de sevrage, à condition que son utilisation soit encadrée, les substituts nicotiques, qui sont pourtant des outils essentiels, restent sous-exploités. Alors qu'ils augmentent les chances de réussite de sevrage de 50 % à 70 %, ces traitements médicamenteux sont trop peu prescrits car de fausses idées persistent : un tiers des médecins généralistes croit à tort qu'il est dangereux de fumer avec un patch ! ».

A propos de l'ACT-Alliance contre le tabac

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations reconnu d'intérêt général, loi 1901, engagé au service de la santé publique. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis plus de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2032 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

www.alliancecontreletabac.org

CONTACT PRESSE

ALLIANCE CONTRE LE TABAC

Victoria Leiva – Tél. : 06 28 80 86 91 | victoria.leiva@alliancecontreletabac.org